

LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org



COMPTE-RENDU DE LARENCONTRE DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

Jeudi 4 février 2016, au Secours Catholique, 106 Rue du Bac, 75007 Paris.

Paris, le 24 février 2016 validé le 13 mars 2016

A l'ordre du jour

1. Intégration au Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » de l'Association « Aux Captifs la Libération »
2. Préparation de la réunion de travail du vendredi 5 février 2016 entre le collectif et la mission interministérielle chargée de la lutte contre la traite, MIPROF, et l'Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales, ONDRP, sur les statistiques concernant la traite des êtres humains en France et la création d'un observatoire sur la traite des êtres humains.
3. Suivi du plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU suite à l'audition de la France des 13 et 14 janvier 2016.
4. Réponse au questionnaire pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les parties (deuxième cycle d'évaluation) par le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA).
5. Outils et formations sur la traite des mineurs

Prochaines réunions (voir agenda complet en pages 6-7)

Suite du casting pour le film #Invisibles : Samedi 27 et Dimanche 28 février 2016

Lundi 7 mars 2016, 10h-12h, au Secours Catholique Caritas France, 106 rue du Bac, 75007 Paris, Salle Sidoine: réunion plénière du Collectif « Ensemble contre la Traite des êtres humains »

Mardi 22 mars 2016, 10h – 12h, à l'ONDRP avec la MIPROF: rencontre sur les statistiques et l'observatoire sur la traite des êtres humains (adresse à préciser) ONDRP - INHESJ, Ecole Militaire, entrée 1 Place Joffre, 75007 Paris, avec pièce d'identité, métro Ecole militaire. Attention : Ceci remplace la date du 14 mars.

Vendredi 8 avril 2016, 9h30 – 11h, à la CNCDH 35 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Rencontre avec la Rapporteuse Spéciale contre la traite de l'ONU.

Vendredi 8 avril 2016, 19h30 : Festival International de film des droits de l'homme de Paris, au Cinéma Luminor, 20 rue du temple 75004 Paris, film « retour à la vie » avec la Rapporteuse Spéciale de l'ONU et la Présidente de la CNCDH.

Réunion du 4 février 2016 à la date du 13 mars 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargée de thématiques www.contrelatraite.org

1. INTEGRATION AU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS » DE L'ASSOCIATION « AUX CAPTIFS, LA LIBERATION »

Jean-Marc Oswald, représentant l'Association « Aux Captifs, la Libération », vient pour la deuxième fois rencontrer le Collectif pour expliciter certaines positions de l'association.

Il explique que le but de leur travail est de créer un lien de confiance avec les personnes en situation de prostitution, dont celles victimes de traite, et cela en synergie et coordination avec différentes associations intervenant déjà avec ce public.

L'association se veut aussi le relais d'un témoignage fidèle du regard que les personnes en situation de prostitution portent elles-mêmes sur leur activité prostitutionnelle ; son objectif est de développer un travail en réseau pour participer à la prise de conscience de prostituées de leur « situation de traite ».

L'Amicale du nid indique que la loi votée en première lecture la veille à l'Assemblée Nationale pose le postulat du principe d'une nécessaire sortie de la prostitution.

« Reste que la sortie de la traite nécessite des moyens, on attend de voir », souligne Jean-Marc Oswald.

Le principe développé par l'association « Aux Captifs, la Libération » est d'une part que la prostitution est une souffrance qui ne laisse indemne personne, d'autre part que les personnes en situation de prostitution doivent pouvoir grandir en autonomie et faire des choix libres. L'objectif peut être la sortie de la traite et de la prostitution. Mais si la personne n'est pas consciente de cette possibilité ou si cela procède d'un choix de la personne, l'association « Aux Captifs, la Libération » continue de l'accompagner. L'axe principal de travail est l'accompagnement des victimes et de s'assurer de la liberté de leur choix.

La dimension spirituelle de l'association « Aux Captifs la Libération » telle que présentée lors de la rencontre précédente du Collectif a questionné nombre de partenaires, dans la mesure où une personne qui se livre à la prostitution est en situation de vulnérabilité. Qu'en est-il si on lui propose des « prières de délivrance » ?

Jean-Marc Oswald a indiqué que cela ne concerne absolument pas la majorité des situations et se trouve être une proposition faite de manière très ponctuelle. Une proposition d'accompagnement psychologique a pu être faite notamment à des femmes nigérianes victimes de traite. Mais il est arrivé à quelques reprises que des femmes « se saisissent de la main tendue sur le plan spirituel ». Chez ces femmes, la religion chrétienne (évangélique) et animiste est répandue et cela doit être pris en compte sans jugement de valeur. Victimes d'une emprise de rites vaudous liés à leur obligation de rembourser leur dette, des femmes ressentent des blocages et une souffrance profonde, note Jean-Marc Oswald.

L'association « Aux Captifs, la Libération » affirme son ancrage spirituel et précise que tout être humain est fait d'un corps et d'un esprit. Elle se défend de toute forme de prosélytisme. Agissant en toute transparence, elle affirme distinguer clairement l'accompagnement social de toute démarche religieuse. L'accompagnement social n'est pas conditionné à un quelconque enseignement religieux ou spirituel. La rencontre et l'accueil sont inconditionnels. Il n'y a aucune dépendance ni emprise sur les personnes vulnérables du fait de leur situation précaire. Tout repose sur la libre-adhésion. D'ailleurs, l'association mène aussi une réflexion interne sur cette question. Si une proposition est faite, elle ne concerne que des personnes connues et accompagnées depuis longtemps. « Jamais on ne dira, tu fais cela et tu abandonnes tout le reste ».

L'Association La CIMADE ajoute que lors de maraudes avec l'Association « *Aux Captifs, la Libération* », l'accompagnement n'a jamais été axé sur le volet spirituel. Mais l'un des volets à travailler en commun pourrait être la sortie de l'emprise.

L'association AFJ indique que dans son foyer, on écoute aussi toute personne en souffrance en raison de rites qui ont pu être pratiqués sur elle pour asseoir une emprise.

Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) interroge l'Association « *Aux Captifs, la Libération* » sur **son travail auprès des personnes sans domicile**. Cela l'intéresse beaucoup car la traite touche des personnes sans domicile fixe. Le Secours

Catholique - Caritas Francenote aussi son intérêt pour ces personnes. Le Collectif doit pouvoir mieux prendre en compte cette réalité.

L'intégration de l'Association « Aux Captifs la Libération » est acquise par vote à main levée: 8 avis favorables et 1 abstention.

A suivre : la coordinatrice du Collectif « Ensemble contre la Traite des êtres humains » informe Jean-Marc Oswald que l'Association « Aux Captifs, la Libération » intègre le collectif.

Comme pour toute association, après une période d'un an la nouvelle association et le Collectif feront un point pour confirmer ou infirmer cette entrée dans le Collectif.

2. PREPARATION DE LA REUNION DE TRAVAIL DU VENDREDI 5 FEVRIER 2016 ENTRE LE COLLECTIF ET LA MISSION INTERMINISTERIELLE CHARGEE DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE, MIPROF, ET L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DELINQUANCE ET DES REPONSES PENALES, ONDRP, SUR LES STATISTIQUES CONCERNANT LA TRAITE DES ETRES HUMAINS EN FRANCE

Le Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" s'est réuni le Vendredi 29 janvier afin de préparer la rencontre avec Elisabeth Moiron-Braud, secrétaire générale de la MIPROF, Mission Interministérielle pour la protection des femmes victimes de violence et la lutte contre la traite des êtres humains et l'ONDRP, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, sur les statistiques et chiffres en matière de traite des êtres humains.

Le fait que l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales soit chargé de cette étude sur la traite des êtres humains nous interroge sur le type de regard et d'analyse porté sur cette problématique non seulement en terme de délinquance mais à partir des victimes elles-mêmes.

La création de l'outil statistique présenté par la MIPROF est prévue dans le cadre du Plan national contre la traite des êtres humains 2014 - 2016 (mesure 20).

Les membres du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" ont partagé leur analyse sur la question des **données sur la traite des êtres humains** que la MIPROF souhaite recueillir à travers un questionnaire destiné aux associations actuellement en préparation. Cette récolte de données soulève évidemment bien des questions d'**éthique**, de **méthodologie**. D'autre part, si il y a un recueil de données chiffrées, remplir un questionnaire ne suffit pas, cela doit absolument être accompagné d'études qualitatives (entretiens avec des associations...).

Nous savons tous que les chiffres de chaque association sont loin de représenter l'ensemble de la réalité du phénomène de traite. Ce recueil auprès des associations peut aussi laisser croire qu'il n'y a des victimes que là où elles sont prises en charge par des associations. Un risque des statistiques est de prendre des données partielles comme donnant la vision de la réalité.

Il est nécessaire, déjà, de mieux définir et prendre en compte de façon adaptée : les **victimes présumées, repérées, avérées, identifiées** et ne pas compter seulement les quelques victimes reconnues comme telles par les institutions aujourd'hui.

Parmi les données importantes à étudier, il faut prendre en compte les plaintes déposées, les enquêtes réellement menées, les demandes de papiers aux préfectures et les réponses apportées, le niveau de collaboration avec les autorités, le nombre de retours dans les cas de signalement (en particulier de mineurs) et au regard de ces données, la protection accordée aux victimes.

Le Collectif, ainsi qu'il l'a toujours préconisé, demande la création d'un véritable Observatoire sur la traite des êtres humains au niveau national, travaillant sur toutes les formes de traite, en lien avec les données européennes et internationales. L'objectif est non seulement de recueillir des données avec un référentiel commun ; mais aussi de réaliser des études et recherches sur l'ensemble du territoire national en croisant les données des associations, des syndicats, des différents ministères (police, justice, travail social, éducation nationale, santé...) de façon quantitative et qualitative.

Réunion du 4 février 2016 à la date du 13 mars 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargée de thématiques www.contrelatraite.org

Le travail de cet observatoire est indispensable pour mieux connaître le phénomène de la traite des êtres humains, évaluer les besoins des victimes.

Cet observatoire doit être aussi un lieu d'évaluation des formations des professionnels et des moyens mis en oeuvre pour lutter contre la traite et protéger les victimes ainsi que les politiques publiques qui favorisent l'exploitation d'êtres humains.

Ces remarques « Vers un observatoire sur la traite des êtres humains » ont été adressées à la MIPROF avant la réunion du 5 février 2016.

3. SUITE DU PLAIDOYER AUPRES DU COMITE DES DROITS DE L'ENFANT DE L'ONU SUITE A L'AUDITION DE LA FRANCE DES 13 ET 14 JANVIER 2016

Geneviève Colas rappelle le document des observations immédiates du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » à l'issue de l'audition du gouvernement français, à Genève, les 13 et 14 janvier 2016. Celui-ci est validé par le Collectif et sera traduit en anglais.

Les observations de la France sont parues le 5 février 2016. Elles intègrent à plusieurs reprises directement et indirectement la question de la traite des mineurs.

A suivre :

Voir ci-joint le document maintenant validé : « Observations immédiates du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains à l'issue de l'audition du gouvernement français par le Comité des droits de l'enfant, les 13 et 14 janvier 2016 » (en français et en anglais).

Voir aussi en annexe le document du Comité des droits de l'enfant de l'ONU adressé à la France (pour le moment uniquement en anglais)

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » continuera à travailler ausuivi de ces observations.

Une rencontre avec Geneviève Avenard, la Défenseure des Enfants, et les membres d'associations présents à Genève (dont Geneviève Colas), est prévue à ce sujet jeudi 25 février.

OICEM, ECPAT France et Secours Catholique invitent à regarder de près la loi sur la protection de l'enfance.

4. REPONSE AU QUESTIONNAIRE POUR L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITÉ DES ÊTRES HUMAINS PAR LES PARTIES (DEUXIEME CYCLE D'EVALUATION) PAR LE GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITÉ DES ÊTRES HUMAINS, GRETA

La visite d'évaluation du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) devrait avoir lieu en France en mars - avril 2016. Le questionnaire du Greta est consultable sur Internet. Même si chaque structure est invitée à y répondre personnellement, l'idée est de faire également un retour au nom du Collectif : ce serait un positionnement commun du Collectif sans répondre point par point et en y joignant les documents clés existants : le livre « Les nouveaux visages de l'esclavage », les rapports et dossiers complémentaires concernant les mineurs notamment.

L'AFJ souligne le manque de questions concernant les associations. On oublie aussi les personnes qui ne portent pas plainte.

Nous avons des choses à dire sur la mise en oeuvre du Plan national contre la traite des êtres humains, mesure par mesure.

« Il est indéniable que des progrès formels ont été faits, mais que la limite des moyens affectés est catastrophique. »

Réunion du 4 février 2016 à la date du 13 mars 2016

*Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargée de thématiques www.contrelatraite.org*

Des progrès :

- L'existence d'un premier plan national de lutte contre la traite des êtres humains
- Des lois
- Deux circulaires (Ministères de la justice et de l'intérieur)
- Des structures

Des limites

- Manque de volonté politique
- Manque de moyens humains et financiers pour la MIPROF, la CNCDH et les associations

Il convient de reconnaître l'importance de la **Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)**, tout en demandant :

- que la traite des êtres humains soit distinguée de la problématique des violences faites aux femmes, pour ne pas faire entrer en concurrence ces deux champs.
- de rattacher la Mission de la lutte contre la Traite des êtres humains aux services du Premier Ministre pour davantage d'efficacité.
- de rappeler le manque de moyens affectés à la lutte contre la traite des êtres humains.

Il existe bien les circulaires des Ministères de la Justice et de l'Intérieur de 2015, mais leur application concrète reste insatisfaisante.

L'Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne note des progrès dans le regard porté sur la mendicité forcée. L'association Les Amis du Bus des Femmes souligne qu'il existe bien un arsenal juridique, mais regrette un important retard dans sa mise en œuvre notamment concernant les mineurs alors que les difficultés sur lesquelles il faudrait agir sont alarmantes. Les magistrats n'utilisent pas la qualification pénale de traite des êtres humains alors que le texte date de 2013.

L'Amicale du Nid regrette l'absence de communication nationale sur la traite en France ou aux frontières.

Le Secours Catholique insiste sur le fait que si c'est le rôle de la police d'identifier des victimes de traite, il manque un mécanisme national d'identification fiable. « Au total, très peu de décisions retiennent les poursuites sur la qualification de traite ».

En matière d'immigration, on continue d'appréhender les situations sous l'angle du trouble à l'ordre public et non sur le versant de la protection des victimes, mettant en avant la peur de l'appel d'air des migrants. Les politiques migratoires demeurent répressives et cela accroît la vulnérabilité des personnes (exemple de Calais) et le pouvoir des réseaux et des trafiquants.

Tant sur le plan de l'hébergement (l'éloignement n'étant pas la seule réponse utile) que sur le plan de la formation, le Collectif souligne que le dispositif Ac-Sé ne peut pas répondre tout. Il faut parler du travail des associations et élargir les formations actuelles. Avec Ac-Sé, il est très compliqué d'avoir un accompagnement des personnes sans papier. Les financeurs pénalisent les associations prenant en charge des sans papier en ne leur versant pas de financement. « C'est sournois, mais parfois aussi par injonction du préfet. »

Les Européens victimes de traite sont parfois moins bien protégés que les extra-européens. D'autre part, les victimes qui arrivent à être protégées le sont par la demande d'asile (OFPRA) et non par le processus prévu.

ECPAT France et le Secours Catholique soulignent que pour les mineurs isolés étrangers, le droit au tuteur ou à l'administrateur ad hoc n'est pas toujours effectif.

L'OICEM note que les délais de réflexion et de rétablissement sont ignorés. La Cimade ajoute : pas appliqués. L'Amicale du Nid indique que les victimes mineures sont simplement remises à la rue. Les conditions nécessaires pour vivre ne sont pas prises en compte.

A suivre : Chacun est invité à consulter le questionnaire et les modalités dans le lien joint : http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/trafficking/Docs/Monitoring/1st_Eval_Round_fr.asp qui est aussi ci-joint.

Préparer la réponse : courrier avec transmission des documents clés rédigés ces dernières années.

5. OUTILS ET FORMATIONS SUR LA TRAITE DES MINEURS

Le travail sur les différents outils se poursuit.

A suivre

Prochain casting samedi 27 et dimanche 28 février 2016. Tournages les 16, 19, 20, 21, 23 mars 2016. Pour disponibilité de l'ébauche du film dans les semaines qui suivent.

ACPE, AFJ, Amicale du Nid, CCEM, ECPAT France, Hors la rue, OICEM, Planète Enfants, SOS Esclaves, Secours Catholique- Caritas France... se sont investis plus particulièrement sur ces outils concernant la traite des mineurs.

Un Email suivra ces jours-ci pour permettre à tous de voir l'avancée des documents sur #Invisibles et à ceux qui le souhaitent et le peuvent de s'investir bénévolement dans le tournage.

AGENDA

UNE RENCONTRE PASSEE

Vendredi 12 Février à 10h : Rencontre au ministère sur les outils et la formation concernant les mineurs.

QUELQUES EVENEMENTS A SUIVRE (A vos agendas !!! en gras pour l'ensemble du Collectif)

Jeudi 25 février 2016 : Suivi du comité des droits de l'enfant de l'ONU

Samedi 27 – Dimanche 28 février 2016 : suite du casting du film #Invisibles

Mars – avril 2016 : visite du GRETA (date à confirmer)

Lundi 7 mars 2016 : réunion plénière du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », salle Sidoine, Secours Catholique, 106 rue du bac, 75007 Paris

Mercredi 9 mars : rencontre avec Laurence Rossignol, Ministère de la famille, de l'enfance et des droits des femmes dans le cadre du suivi de l'audition de la France par le Comité des Droits de l'enfant de l'ONU (en attente de précisions par le ministère)

Mercredi 9 mars – Jeudi 10 mars 2016 : sortie du rapport de la CNCDH (en attente de précisions par la CNCDH)

Mercredi 16, samedi 19, dimanche 20, lundi 21, mercredi 23 mars 2016 : tournage du film #Invisibles

Mardi 22 mars 2016 à l'ONDRP avec la MIPROF, à 10h : rencontre sur les statistiques et l'observatoire sur la traite des êtres humains (ONDRP - INHESJ, École Militaire, entrée 1 Place Joffre, 75007 Paris, avec pièce d'identité en échange d'un badge visiteur, métro Ligne 8 station Ecole militaire ou Bus n°s 28, 80, 82, 87 et 92). Attention : Ceci remplace la date du 14 mars, Elisabeth Moiron-Braud étant en déplacement ce jour-là.

Jeudi 7 avril 2016 : Entrée en vigueur du troisième protocole additionnel à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ratifié par la France.

Vendredi 8 avril 2016, de 9h30 à 11h, la CNCDH invite les membres du Collectif à participer à une rencontre qu'elle organise avec Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse Spéciale contre la traite des êtres humains de l'ONU.

Vendredi 8 avril 2016, 19h30 (horaire à préciser) : Festival International de film des droits de l'homme de Paris, au Cinéma Luminor 20 rue du temple 75004 Paris (anciennement Le Latina), film « retour à la vie » sur la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle et de trafic d'organes au Cambodge et débat sur la traite des mineurs avec les réalisateurs Ilaria Borrelli et Guido Freddi - Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse Spéciale contre la traite des êtres humains de l'ONU - Christine Lazerges, Présidente de la Commission Nationale Consultative des droits de l'Homme en France, CNCDH, et les associations du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains ». Faire connaître ceci dans toutes les associations du Collectif.

Réunion du 4 février 2016 à la date du 13 mars 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargée de thématiques www.contrelatraite.org

Juin 2016 : présidence de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Associations présentes à la réunion du 4 février 2016

AFJ : Yolanda Guterriez–**Amicale du Nid** : Hélène de Rugy - **CCEM** : Mona Chamass et Sylvie O'Dy- **ECPAT France** : Eleonore Chiossone – **Fédération de l'Entraide protestante** : Pauline Simon–**Fondation Jean et Jeanne Scelles** : François Vignaud - **Hors la Rue** : Bénédicte Cabrol – **Mouvement du Nid** : Pierre Albert–**OICEM** : Nagham Hriech Wahabi–**La Cimade** : Violaine Husson- **Les Amis du Bus des femmes** : Franceline Lepany– **Planète Enfants** : Stéphanie Selle - **SOS Esclaves** : Catherine Le Moel - **Secours Catholique - Caritas France** : Geneviève Colas pour la coordination du Collectif, Marie-Elisabeth Lafaille, chargée de thématiques.

Rédaction du compte-rendu : Marie-Elisabeth LAFAILLE-MAYOL / Ahmed BENSLIMANE
Coordination du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève COLAS